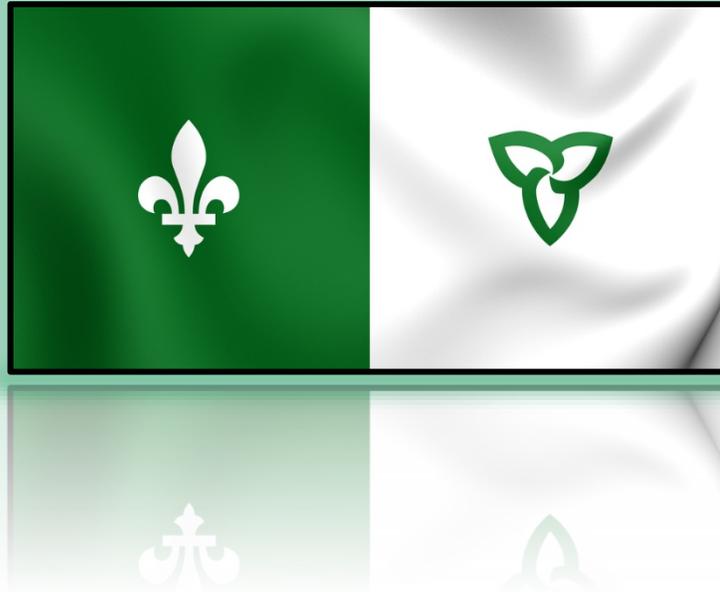


Module 3. La crise du Règlement 17 et ses conséquences



Le drapeau franco-ontarien.

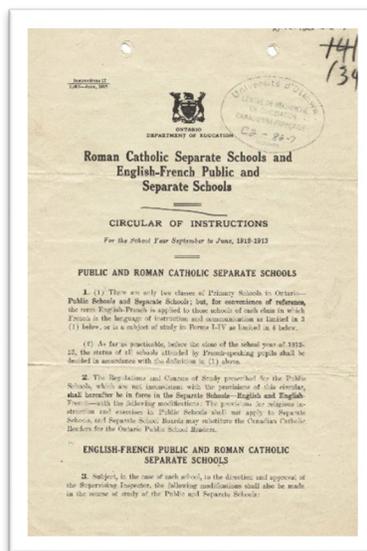
FICHE DE L'ÉLÈVE

i Le drapeau franco-ontarien

Le drapeau franco-ontarien : Le vert représente les étés, avec une fleur de lys qui est le symbole de la francophonie. Et le blanc représente les hivers avec un trille qui est le symbole de l'Ontario.

A. L'impact de l'imposition du Règlement 17

A.1. Le Règlement 17



Le Règlement 17

Source : Université d'Ottawa, Centre de recherche en civilisation canadienne-française

En 1912, le gouvernement ontarien crée le **Règlement 17** qui est un règlement pour **interdire l'usage du français** après la 2^e année du primaire.

En effet, dans les écoles fréquentées par la population franco-ontarienne, les enseignantes et enseignants ne peuvent **pas enseigner en français** et les élèves ne peuvent **pas parler en français** après les deux premières années du primaire.

Dès l'entrée de ce règlement, les **Franco-Ontariennes et Franco-Ontariens s'organisent et luttent** pour conserver le droit d'aller à l'école en français.

A.2. Réaction de la communauté franco-ontarienne

Différents groupes de la communauté franco-ontarienne participent à la lutte contre le Règlement 17, notamment :

- 1) Les **mères des élèves** organisent des **manifestations**. Elles reprennent l'école Guigues de force pour permettre aux enseignantes, les sœurs Diane et Béatrice Desloges, d'y avoir accès.

Pendant les heures de classe, les mères montent la garde pour s'assurer que les enseignantes puissent enseigner en français sans être arrêtées. C'est pour cela qu'elles font partie des **gardiennes de l'école Guigues**.



Les gardiennes de l'école Guigues d'Ottawa en 1916

Source : Université d'Ottawa, Centre de recherche en civilisation canadienne-française (CRCCF)

- 2) Les **élèves** contribuent de différentes manières à la lutte contre le Règlement 17. Ils **quittent l'école** et **cachent leurs livres de français** quand l'inspecteur envoyé par le gouvernement vient en classe pour s'assurer que le Règlement 17 est respecté.

Durant la guerre des épingles, pendant que les mères repoussent les policiers avec des épingles, ce sont les élèves qui font entrer les sœurs Desloges dans l'école par une fenêtre !

Les élèves francophones d'Ottawa participent aussi à une série de manifestations. Ils veulent avoir le droit d'aller à l'école en français. Et, ils se battent pour que leurs enseignantes et enseignants recommencent à recevoir leur salaire.



Manifestation d'écoliers contre le Règlement 17, printemps 1916.

Source : Université d'Ottawa, Centre de recherche en civilisation canadienne-française (CRCCF)



Les sœurs Diane Desloges & Béatrice Desloges.

Source : Université d'Ottawa, Centre de recherche en civilisation canadienne-française (CRCCF)

- 3) Malgré le Règlement 17, plusieurs **enseignantes et enseignants franco-ontariens** continuent **d'enseigner en français** dans des « écoles de résistance ». Ils le font même sans salaire.

Les enseignantes et enseignants aident à **cachez des livres en français** ou à organiser des **grèves** quand les inspecteurs visitent les écoles.

Les sœurs **Diane et Béatrice Desloges**, alors enseignantes à l'école Guigues, continuent à enseigner en français. Elles continuent à enseigner en secret lorsque l'accès à l'école leur est interdit. Durant la **Guerre des épingles**, pendant que les mères bloquent la voie aux policiers, les sœurs Desloges s'infiltrèrent dans l'école par une fenêtre et continuent à enseigner.

**La bataille des épingles à chapeaux (2 min 30)**

« La bataille des épingles » :

<https://www.youtube.com/watch?v=YGNQ7FJS60M>



Source : **L'encyclopédie canadienne**

4) Diverses **associations et commissions scolaires** contribuent à la résistance.

Par exemple :

- **L'Association canadienne-française d'éducation d'Ontario (ACFEO)**, un organisme qui défend les droits du français, fondé en 1910, se bat pour faire annuler Règlement 17 devant les tribunaux et encourage les Franco-Ontariennes et Franco-Ontariens à poursuivre la résistance.
- La **Commission des écoles séparées d'Ottawa (CESO)** demande aux enseignantes et enseignants de continuer à enseigner en français et d'ignorer le Règlement 17. D'autres commissions scolaires bilingues de la province vont aussi suivre cet exemple.
- La **Unity League of Ontario** est fondée en 1923 et est formée de plusieurs députés, de journalistes et d'universitaires anglophones d'influence. Cet organisme est créé dans le but de faire annuler le Règlement 17 et de rassembler d'autres anglophones autour de la lutte contre le Règlement 17. Cela a mené à la création d'une commission d'enquête qui a contribué à la création d'écoles primaires bilingues où le français devient la principale langue d'enseignement.

- 5) À la suite de l'adoption du Règlement 17, le journal **Le Droit** est créé pour informer les gens de leurs droits linguistiques et religieux et les inviter à les revendiquer. Le premier numéro de ce quotidien paraît le 27 mars 1913. Ce journal joue un grand rôle pour soutenir les Franco-Ontariennes et Franco-Ontariens dans leur lutte.



100^e anniversaire du journal Le Droit (1 min 02)

« 100^e anniversaire du journal Le Droit » :

<https://www.youtube.com/watch?v=ZGG9wCs0zFU>



Source : Réseau du patrimoine franco-ontarien

- 6) Le conflit linguistique était aussi un conflit religieux. La population franco-ontarienne était généralement de foi catholique et affrontait les catholiques de langue anglaise et les anglophones protestantes. Les **chefs de l'église de l'Ontario français** dénoncent le Règlement 17 dès son arrivée.

B. Échec du Règlement 17

Inspirés des sœurs Desloges, des parents et des élèves vont **manifester dans les rues d'Ottawa** pour réclamer le droit d'étudier en français.

Face à cette forte opposition, en 1944, le gouvernement décide finalement **d'annuler le Règlement 17**. Le français devient la principale langue d'enseignement dans les écoles franco-ontariennes. Les Franco-Ontariennes et Franco-Ontariens ressortent gagnants de leur lutte contre le Règlement 17.

En 2016, des **excuses officielles** sont présentées par la première ministre de l'Ontario, Kathleen Wynne, qui a déclaré que :

Cette politique a fait preuve d'un manque de respect à l'égard de l'identité et l'égalité franco-ontariennes.



Franco-Ontariens : Excuses (4 min 42)

« Franco-Ontariens : Excuses » :

<https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/766561/excuses-reglement-17-ass>



Source : [Radio-Canada.ca](https://ici.radio-canada.ca)

Exercice de discussion

Avec tes camarades de classe, réponds aux questions suivantes :

 **Question de discussion**

- Quels éléments ont été la clé de la résistance du Règlement 17 ?
 - Si la résistance au Règlement 17 avait échoué, quelles auraient été les conséquences pour l'avenir du français en Ontario ?
-

C. Évènements à la suite du Règlement 17

La crise du Règlement 17 a été un **moment marquant** dans l'histoire des Franco-Ontariennes et Franco-Ontariens.

Cet évènement les a **ralliés dans le combat** pour la défense de leurs droits linguistiques.

Durant les années suivantes, la crise du **Règlement 17 inspire les Franco-Ontariennes et Franco-Ontariens** à s'organiser et à se mobiliser pour défendre leurs droits, lorsque d'autres évènements surviennent. Ces efforts contribuent à l'évolution des droits des francophones en Ontario. En voici 2 exemples :

Dossier Montfort



L'hôpital Montfort

Source : L'Encyclopédie canadienne

Le **24 février 1997**, l'Ontario annonce la **fermeture de l'hôpital Montfort**. C'est le seul hôpital de langue française en Ontario. Cette décision bouleverse la communauté franco-ontarienne.

Une campagne pour empêcher la fermeture de l'hôpital est menée par **S.O.S Montfort**. Plusieurs personnalités importantes participent à cette campagne, comme **Gisèle Lalonde**. Elle est l'ancienne mairesse de Vanier à Ottawa.



Gisèle Lalonde s'adresse à la foule lors du grand ralliement de mouvement SOS Montfort, le 22 mars 1997

Source : L'Encyclopédie canadienne

Des **manifestations** sont organisées auxquelles des **milliers d'étudiants francophones** participent. C'est durant ces rassemblements que Gisèle Lalonde lance le fameux slogan « Montfort fermé : jamais! ».

En **1999**, un **tribunal** décide que l'hôpital Montfort doit rester ouvert, car les droits des francophones sont protégés par la Constitution du Canada. Cette décision est confirmée par la **Cour d'appel de l'Ontario** en **2001**.

Finalement, **l'hôpital Montfort demeure ouvert** et continue à offrir des services de santé en français!

Depuis ce temps, l'hôpital Montfort a **doublé en superficie** et plus que **doublé en termes d'employés**, en plus **d'ajouter de nouveaux services**.

**2001 – S.O.S. Montfort (victoire!) (1 min 04)**

« 2001 – S.O.S Montfort (Victoire!) » :

<https://www.youtube.com/watch?v=eNUgGtTjeiA&t=5s>



Source : Réseau du patrimoine franco-ontarien

**Dangers des difficultés d'accès aux soins de santé**

Des preuves convaincantes démontrent que les barrières linguistiques rendent l'accès aux services de santé plus difficile, et réduisent la qualité des soins, ainsi que l'efficacité et la satisfaction des intervenantes et intervenants de santé.

Dossier Sault-Sainte-Marie

En **1990**, la ville de Sault-Sainte-Marie décide de faire de **l'anglais la seule langue officielle** de la ville. Cette décision est prise pour que la ville ne paye pas des frais supplémentaires pour offrir des services en français.

La **population francophone historiquement présente** à Sault-Sainte-Marie est alors **choquée** par l'adoption de cette résolution. Elle se sent **aliénée** et surtout **blessée** par cette décision. Par conséquent, cela crée des tensions entre les populations francophone et anglophone de la région.

Encore une fois, la population franco-ontarienne se **mobilise pour revendiquer leurs droits linguistiques**. Elle conteste l'adoption de cette résolution à la Cour.

En **1994**, le tribunal de l'Ontario **annule cette décision** et la ville respecte cette décision.

En **2014**, des **excuses officielles** sont offertes par le maire John Rowswell à la communauté francophone de Sault-Sainte-Marie et du Canada.

 **Questions de discussions**

- Comment penses-tu que les luttes présentées ont fait progresser les droits des Franco-Ontariennes et Franco-Ontariens ?

Réponse :

- Que ferais-tu si tu n'avais plus le droit de parler en français à l'école ?

Réponse :

- Selon toi, pourquoi est-il important de se mobiliser pour défendre ses droits linguistiques ?

Réponse :

Savais-tu que

Les luttes des Franco-ontariennes et des Franco-ontariens pour leurs droits linguistiques ne sont pas une histoire du passé. En **2018**, la population franco-ontarienne a encore dû se mobiliser pour assurer que le projet de **création de la première université francophone en Ontario**, l'Université de l'Ontario français (UOF), ne soit pas annulé.

Plus de **14 000 personnes** ont manifesté aux **4 coins de l'Ontario**. Face à cette réaction, le gouvernement de l'Ontario était obligé de trouver une solution pour assurer que le projet avance.

En **septembre 2021**, l'UOF ouvre enfin ses portes !

Visionne la vidéo suivante :



Le Campus de l'UOF (2 min 30)

« Le Campus de l'UOF » :

<https://www.youtube.com/watch?v=GdKEIJ5xVyw>



Source : Université de l'Ontario français

**L'inauguration officielle de l'Université de l'Ontario français**

Tu peux consulter la page suivante pour en savoir plus sur l'inauguration officielle de l'Université de l'Ontario français :

<https://l-express.ca/inauguration-officielle-de-luniversite-de-lontario-francais/>.

D. Bibliographie

Vous souhaitez faire des recherches complémentaires ?

Faites attention à vos sources ! Le droit peut varier d'une province ou d'un territoire à l'autre.

- Pour en savoir plus sur la common law en vigueur au Canada, visitez :
www.CliquezJustice.ca
- Pour une définition simple de termes juridiques, visitez :
www.cliquezjustice.ca/glossaire

Université d'Ottawa, Centre de recherche en civilisation canadienne-française (CRCCF), <https://reglement17.ca/la-crise-du-reglement-xvii/>.

Cette ressource a été créée par l'Association des juristes d'expression française de l'Ontario dans le cadre du projet CliquezJustice.ca.

© 2023 Association des juristes d'expression française de l'Ontario

ajefo Association des juristes
d'expression française
de l'Ontario